

Règlement du concours de PHOTOS

« PLANETE ANIMALE 2022 »

Thème : « Nos amis les animaux »



ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

Nom de l'organisateur : LES PETITES FRIPOUILLES

21 RUE DES CANADIENS - 27800 Brionne

Tél : 06 01 49 96 63 - Mail : Lpf.spectacles@laposte.net

Partenaires de PLANETE ANIMALE 2022

La Mairie de Brionne

La médiathèque de Brionne

Le Repère

L'accueil de loisirs de Brionne

Le comité des fêtes de Brionne

L'association des commerçants de Brionne ABCD

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours gratuit est ouvert à tous de 6 à 99 ans.

Seuls sont exclus les professionnels de la photographie.

Il y a 4 catégories d'âges :

6/10 ans, 11/14 ans, 15/17 ans et 18 ans et plus.

La photo devra être envoyée par mail ou déposée à la médiathèque de Brionne avant le 23 mars 2022. Chaque candidat ne pourra proposer qu'une seule et unique photo. Pour les mineurs, une autorisation parentale est requise.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour toutes les catégories d'âge, la photo devra avoir comme sujet principal soit un animal sauvage, soit un animal domestique. Le cliché devra être original et pris par la personne qui dépose la photo.

Si la photo est déposée imprimée : elle devra être au format A4.

Inscrire le nom, prénom, âge, adresse, tél, adresse email et commune de résidence du photographe au dos de la photo. Si le photographe est mineur, le tuteur légal doit indiquer son approbation à la participation au concours et signer.

Si la photo est envoyée par mail :

Inscrire en intitulé du mail :

« Concours photo planète animale »

Inscrire dans le corps du mail :

Le nom, prénom, âge, adresse, tél, adresse email du photographe au dos de la photo. Si le photographe est mineur, le tuteur légal doit indiquer son approbation à la participation au concours.

ARTICLE 4 – CRITÈRE DE SÉLECTION

- Être déposée ou envoyée avant le 23 mars 2022
- Être un cliché original d'un animal domestique ou sauvage. (sans humain)
- La photo devra être de bonne qualité et nette.
- Pour chacune des catégories, les photos seront sélectionnées pour leurs qualités et leurs originalités.

ARTICLE 5 – CALENDRIER DU CONCOURS

Les inscriptions débutent le 25 février 2022 à la Médiathèque Louise Michel Place Fremont des Essarts à Brionne. Les photos devront être rendues ou envoyées à la médiathèque au plus tard le 23 mars 2022.

ARTICLE 6 – LE JURY

Un jury votera entre le 24 et le 27 mars. Les vainqueurs seront contactés pour la remise des prix qui se fera le vendredi 1^{er} avril 2022 à 19h à la salle des fêtes.

ARTICLE 7 – LES DIFFERENTS PRIX PAR CATEGORIE

- Prix concours 6/10 ans – 1 prix
- Prix concours 11/14 ans – 1 prix
- Prix concours 15/18 ans – 1 prix
- Prix concours 18 ans et plus – 1 prix

+ 1 prix pour la meilleure des 8 photos sélectionnées

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier les modalités et les conditions de participation à ce concours en cas de force majeure. Dans de telles circonstances, il s'engage à en informer les participants dans les meilleurs délais.

ARTICLE 9 – RÉGLEMENT

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats. Le règlement peut être retiré à la médiathèque de Brionne sur simple demande ou consulté sur le site www.lpfspectacles.com

ARTICLE 10 – DROITS ET DIFFUSION

Les candidats s'engagent à céder gratuitement aux organisateurs du concours tous les droits d'exécution et de reproduction, notamment les droits d'exposition et d'édition éventuelles des photos, cette utilisation étant limitée au cadre du concours et aux publications de la commune de Brionne ou de l'association des petites fripouilles. Et cela pour cette édition et les éditions à venir, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

ARTICLE 11- RESTITUTION DES ŒUVRES

Les candidats récupéreront leurs photos après l'exposition qui aura lieu à la médiathèque de Brionne du 19 avril au 7 mai 2022.